



**Foire Horticole
et Florale**
Dimanche 17 mars

Spectacle pour enfant
Vendredi 5 avril

Grande cavalcade
Dimanche 7 avril

n° 81

Mars 2013

CHAINGY & CHOS



Dossier

p. 7 à 9

**LES CAMBIENS
« SPORTENT » BIEN**

SOMMAIRE

☐ CHAINGY, MA VILLE	p. 3 à 6
○ Retour en 2012	p. 3
○ Évènements	p. 4
○ Infos mairie	p. 4 et 5
○ Conseil de jeunes	p. 6
○ Travaux	p. 6
☐ DOSSIER	p. 7 à 9
○ Les "cambiens sportent bien"	p. 7 à 9
☐ VIE ASSOCIATIVE	p. 10 à 13
○ Loisirs	p. 10 et 11
○ Culture	p. 11
○ Sports	p. 12
○ Solidarité	p. 13
☐ CULTE	p. 13
☐ INFOS PRATIQUES	p. 14 et 15
☐ AU FIL DU CONSEIL	p. 16



Téléthon 2012



Vœux du maire



Marché de Noël



Cérémonie de la Sainte Barbe

- ☐ **Responsable du Bulletin Municipal** : Jean Pierre Durand
- ☐ **Commission Information** : Fabrice Viginier, Franck Boulay, Michel Faugouin, Yves Lopez, Chantal Pué, Alain Soubiron, Ernesto Tumminello
- ☐ **Rédaction, documentation et diffusion** : Mairie de Chaingy - dossier "Les cambiens sportent bien" : Laurent Bigot, journaliste indépendant - Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal Mars 2013
- ☐ **Conception et réalisation** : Agence Leitmotiv

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur du papier issu de forêts gérées durablement.





▣ Une fin d'année 2012 tout en générosité et en lumière !

📡 TÉLÉTHON 2012 « CHAINGY A ENCORE GAGNÉ »

Le Téléthon 2012 à Chaingy a été une réussite, avec une panoplie de 10 manifestations menées par une importante participation des associations sportives et culturelles, ainsi que les bénévoles et un public toujours nombreux et généreux.

Même si les fonds récoltés (4265 €) sont inférieurs à l'an passé (4500 €), cette année a été marquée par une augmentation de la participation de 29% ! Nous remercions ainsi chaleureusement les 1191 participants qui se sont mobilisés pour cette action de solidarité. Rendez-vous en décembre 2013 !



📡 CHAINGY EN LUMIÈRE

La municipalité comme beaucoup de cambiens contribuent chaque année aux illuminations de la ville. La fin d'année 2012 a donc vu Chaingy se parer de mille étincelles de lumière.

La municipalité a poursuivi le changement des illuminations traditionnelles à ampoules incandescentes, par des diodes électroluminescentes (LED) à très basse consommation.

De nouvelles décorations lumineuses ont été remplacées sur la place du Bourg pour un montant de 4000 €.

Mais il faut surtout noter l'implication des cambiens dans l'illumination de la ville, avec plus de 100 maisons

et jardins décorés qui ont été visités pour le concours annuel des Maisons Illuminées.

La commission « Vie Culturelle et Associative » a récompensé 3 lauréats pour cette 11^{ème} édition du concours, dans la catégorie « décoration de nuit ». Félicitations à M. et Mme Framboisier pour leur décoration réussie de jour comme de nuit, à M. et Mme Le Quéré pour leur illumination sobre et équilibrée, et à M. et Mme Rivière pour l'originalité de leur décoration.

La municipalité remercie tous les cambiens pour avoir mis Chaingy en lumière dans le respect de l'environnement.

▣ Les lettres au Père Noël

N'oublions pas la boîte aux lettres du Père Noël qui a bien rempli son rôle en recevant 51 lettres d'enfants de tous âges ! Les courriers ont bien été adressés au « gros bonhomme rouge », en espérant qu'il ait exaucé les souhaits de tous nos petits cambiens.



Évènements

Vins et gastronomie s'invitent à la Foire Horticole et Florale



La 27^{ème} Foire Horticole et Florale de Chaingy arrive pour le début du printemps, vous présentant les nombreux professionnels de la région qui vous livrent leurs savoir-faire et leurs produits de qualité !

Vous trouverez sur votre parcours les plants, arbres et arbustes dont vous aurez besoin pour embellir vos espaces verts.

Pierre le Jardinier et Charline Pritscaloff seront parmi nous pour répondre aux questions des visiteurs, et dévoiler leurs précieux conseils pour l'embellissement et l'entretien de nos jardins.

Cette année le thème de la foire sera « Vins et gastronomie » et accueillera des professionnels et confréries du palais qui vous

feront goûter leurs produits et vibrer vos papilles !

Il n'y a pas non plus de Foire Horticole sans musique, aussi la journée sera animée par la bande musicale « Les Jazzdiniers », un quartet acoustique interprétant les standards immortels du jazz et les inoubliables chansons françaises et airs latinos !

Les associations de Chaingy ne sont pas en reste et vous proposeront vente de gâteaux, de crêpes, de lainages, dégustation des produits italiens de notre ville jumelée Rocca San Giovanni. Des ateliers pour enfants seront organisés, ainsi qu'un concours d'ustensiles ou

réipients de cuisine fleurie.

Vous profiterez également d'une exposition-vente de compositions florales réalisées par les Jardins de Chaingy.

Le traditionnel resto-foire/buvette sera présent pour vous restaurer tout au long de la journée.

Les enfants pourront également profiter des manèges et attractions sur la place du bourg !

Bonne foire à tous !

DIMANCHE 17 MARS

8H30 - 18H30

CENTRE BOURG

Séraphin le magicien à Chaingy



DE LA MAGIE...

Magie et illusion ont toujours fasciné les enfants, aussi la commune de Chaingy vous propose de découvrir un vrai spectacle de magie avec Séraphin le magicien !

Pas de tours de cartes à jouer, de foulards ou de cordes avec des nœuds, non... mais des histoires magiques où les objets volent, parlent, se transforment puis disparaissent pour le plus grand plaisir du jeune public.

Un spectacle de magie interactif où les enfants participent activement aux aventures de Séraphin et seront eux-mêmes les acteurs de ses prouesses.

Séraphin le magicien étonne, éblouit, émerveille, petits et grands. Les parents se plaisent à découvrir toute la magie dans les yeux des enfants.

...ET DES BALLONS !

Artiste aux mille talents, Séraphin le magicien est aussi sculpteur de ballons !

En complément du spectacle de magie, Séraphin vous propose des ballons sculptés en forme d'animaux, de fleurs... la fête en couleurs !

VENDREDI 5 AVRIL

20H30

SALLE POLYVALENTE



Transports scolaires de la rentrée 2013, où en sommes-nous ?

Chacun le sait, un nouveau collège va accueillir nos jeunes cambiens à la rentrée 2013 à Saint-Ay. L'ouverture de cet établissement entrainera des modifications certaines sur le réseau de transport scolaire.

En effet, un nouveau circuit est à l'étude au Conseil Général du Loiret, en charge des transports scolaires du département. La commune de Chaingy suit attentivement ce dossier et participe aux discussions engagées par le département. Le tracé du nouveau circuit

devant répondre aux attentes des familles et concilier les aménagements urbains qu'il implique.

Cependant, il est à noter que le Conseil Général ne garantit pas aujourd'hui le maintien du circuit de transport scolaire en direction du collège Pasteur de La Chapelle-Saint-Mesmin, n'étant plus le collège de secteur.

Le transport desservant le lycée de secteur à Ingré sera, quant à lui, conservé.

Le Conseil Général reste maître du tracé définitif du futur ramassage scolaire en direction de Saint-Ay, et du maintien ou non des circuits existants.

D'autre part, la municipalité a mis à l'étude un projet de circulation douce (piste cyclable) pour accéder au nouveau collège. Un sondage a été lancé sur le site internet de la ville, exposant les différents circuits envisagés. Vous pouvez à présent retrouver l'analyse de ce sondage sur www.chaingy.fr sur la page d'accueil.



La rentrée scolaire 2013, c'est demain !

L'année scolaire n'est pas encore terminée qu'il faut dorénavant et déjà songer aux inscriptions de la rentrée 2013 !

L'école maternelle prendra ses inscriptions, pour tout enfant entrant en maternelle ou arrivant d'une autre commune, les :

- Jeudi 7 mars de 13h30 à 18h
- Vendredi 8 mars de 17h à 19h

ÉCOLE MATERNELLE
7, RUE DE LA GROUE
02 38 80 65 69

L'école élémentaire ouvrira ses inscriptions pour tout enfant intégrant le CP (né en 2007) ou arrivant d'une autre commune, les :

- Lundi 4 mars de 14h à 18h
- Vendredi 8 mars de 17h à 19h

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
7, RUE DE LA GROUE
02 38 80 65 79

DOCUMENTS À FOURNIR QUEL QUE SOIT L'ÉTABLISSEMENT :

- Livret de famille
- Carnet de santé ou de vaccination
- Certificat de domiciliation (délivré par la mairie)
- Certificat de radiation de l'école actuelle de votre enfant

Le bourg et ses abords en « zone 30 »

Afin de sécuriser les déplacements des piétons vers le bourg de Chaingy, il a été décidé de réduire la vitesse à 30 km/h pour les rues du 11 novembre, de la Génetraille, Francine Fontaine, de la Groue, des Déportés, et une partie de la rue du Château d'Eau ainsi que la place du Bourg.

Les entrées et sorties seront matérialisées par des panneaux spécifiques.

Quelques rappels de la réglementation en « ZONE 30 »

- La zone 30 permet aux piétons de traverser la voie en tout point, dès lors qu'ils se situent à plus de 50 m d'un passage piéton.
- **Les piétons ne sont pas autorisés à circuler sur la chaussée, toutefois si ils sont engagés pour traverser, ils sont prioritaires.**



- Les véhicules motorisés ne sont pas autorisés à dépasser la vitesse de 30 km/h.

Des contrôles de vitesses seront effectués dans cette zone, ils seront préventifs au départ, ensuite les infractions seront réprimées conformément à la loi.

Nouvelle organisation de collecte des déchets

Vous avez reçu, par la distribution du bulletin de fin d'année, une lettre d'information du SMIRTOM concernant la nouvelle organisation de collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif).

Suite aux quelques soucis rencontrés par nos cambiens, nous avons contacté le SMIRTOM de Beaugency pour avoir plus de détails sur cette nouvelle organisation.

Voici les indications à suivre afin de permettre un ramassage efficace pour tous :

- Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte, soit :
 - le **mercredi soir** des semaines paires pour le tri sélectif (collecte le jeudi)

- le **jeudi soir** pour les ordures ménagères (collecte le vendredi)

- En cas d'oubli après le passage du camion poubelle, les déchets pourront être pris à la prochaine collecte, en mettant le surplus dans un **sac ouvert** à côté de votre poubelle.

Pour tout problème, il convient de le signaler directement au SMIRTOM de Beaugency, responsable de la collecte des déchets aux coordonnées suivantes :

- Par téléphone : 02 38 44 59 35
- Par mail : smirtombeaugency@yahoo.fr
- Par courrier : SMIRTOM de Beaugency
2, avenue des Clos Neufs
Zone Actiloire
45190 Beaugency



Attention !

La collecte des déchets rue du Gouet, Passage de Rollinville et Venelle de l'Ancienne Poste est maintenue le **mardi** pour les ordures ménagères, et le **vendredi** (des semaines paires) pour le tri sélectif. Sortir les poubelles la veille au soir.



Conseil de jeunes



▣ Nouveaux projets pour une nouvelle année au Conseil de Jeunes



Nos jeunes conseillers ont décidé, fin décembre 2012, de changer la composition de leurs commissions afin d'initier de nouveaux projets pour cette nouvelle et dernière année de mandat. Ainsi chacun a pu changer de groupe de travail ou non, et proposer des idées nouvelles.

Les deux commissions composées de 5 membres chacune, furent de projets d'envergures plus ou moins importantes, mais toujours très intéressants et ouverts à l'ensemble de la population.

DU SPORT ET DU CHOCOLAT !

La commission Aménagement/Environnement souhaite proposer cette année l'installation d'un nouvel équipement sportif : un citystade (ou terrain multisports).

En lieu et place de l'actuel terrain de basket extérieur situé au complexe sportif, ce citystade serait ouvert pour tous les cambiens pour leurs temps de loisirs en famille ou entre amis, mais également aux structures de loisirs sur les temps hors scolaires ! Un terrain multisports qui permettrait la pratique du football, du basketball, du handball, du hockey, ou bien encore du volleyball !

La commission Santé/Solidarité propose une chasse aux œufs grandeur nature au Bassin des Trois Collines le **mercredi 27 mars**. En partenariat avec le centre de loisirs, cette chasse sera ouverte aux enfants du centre et à tout public ; elle aura un challenge particulier : retrouver les 3 œufs d'or pour gagner des gourmandises géantes en chocolat !

Le règlement de cette chasse sera dis-

tribué aux enfants du centre, et disponible sur le site internet de Chaingy dans la rubrique Conseil de Jeunes.

UNE INITIATION BMX POUR TOUS !

Au-delà des commissions, nos jeunes se réunissent aussi en assemblée plénière pour évoquer d'autres projets, souvent en lien avec les manifestations de la commune.

Aussi, le Conseil de Jeunes s'impliquera dans la journée « portes ouvertes » du service Enfance-Jeunesse qui aura lieu la première quinzaine de juin. Une journée d'autant plus spéciale qu'elle inaugurera le nouveau bâtiment loisirs-jeunesse qui ouvrira ses portes cet été !

Plusieurs idées ont été soulevées, notamment la mise en place d'une initiation BMX pour tous avec le club de La Chapelle-Saint-Mesmin !

Tous ces projets sont aujourd'hui en cours d'étude et devront être présentés aux commissions adultes compétentes, ainsi qu'à monsieur le Maire pour validation.

Travaux



▣ Bâtiment loisirs jeunesse

ÉPISODE 5 : LES ESPACES PRENNENT FORME ET COULEUR

Chaque espace est aujourd'hui bien délimité : les cloisons sont posées et font apparaître chaque salle d'activité (1), l'infirmerie, l'office de cuisine, les bureaux ou bien la régie de matériel.

Des portes à hublot aux portes coulissantes intégrées aux parois, tout a été pensé pour donner un maximum de visibilité à travers la structure. Chaque pièce est en lien visuel avec une autre, offrant une continuité à l'ensemble du bâtiment (2).

Le chantier entre dans les détails puisque les équipes d'animation ont choisi les couleurs de leurs espaces respectifs. Ainsi le centre de loisirs (3-11 ans) sera lumineux aux couleurs jaune, orange et vert avec un sol incrusté d'une marelle et d'un escargot, alors que le Club Ados et le PAJ s'affirmeront dans des tons plus contemporains et modernes (noir, gris béton, jaune, rouge, etc).





Les Cambiens « sportent » bien



1



1



2

Les associations sportives de Chaingy proposent tout au long de l'année des activités destinées à tous. Des sports collectifs les plus pratiqués - comme le football ou le basket - aux sports de combat - le karaté et le judo - en passant par le stretching, le tai-chi-chuan ou le marathon... Il y en a réellement pour tous les goûts. Et toujours plus nombreux sont ceux qui se laissent tenter par l'ambiance conviviale de ces clubs de proximité. Non sans quelques belles performances à la clé.

1 ENTENTE CHAINGY SAINT-AY FOOTBALL – ECSAF

DES ÉQUIPES POUR TOUS !

Avec plus de 220 licenciés pour la saison 2012-2013, l'Entente Chaingy Saint-Ay, créée en 2007, se place parmi les 30 premiers clubs de football du département.

L'union a donc fait la force pour les deux clubs voisins. Au point qu'aujourd'hui l'entente est en mesure d'aligner sur les terrains une équipe pour chaque catégorie, des U7 (moins de 7 ans) aux seniors.

L'ECSAF peut même se targuer de compter dans ses effectifs une équipe féminine, ce qui est plutôt rare parmi les clubs de sa taille. « Cette équipe constitue l'un des atouts majeurs de notre club, indique Jean-Michel Jousson, trésorier-adjoint. Mais il y en a d'autres... »

Et de citer l'École de foot, qui puise les valeurs transmises aux plus jeunes dans un précieux partenariat avec la Fondation du Football (vision citoyenne et vertus éducatives). L'ECSAF est d'ailleurs labellisée par la Ligue de football du Centre (label prestige). Certainement, aussi, grâce à un encadrement solide, mené par quelques 35 dirigeants.

POUR EN SAVOIR PLUS :
monclub.net/e.c.s.a.f

« C'est un sport complet humainement et dont nous souhaitons faire respecter les valeurs par les enfants comme par les parents », souligne Jean-Michel Jousson.

2 INITIATION AUX ARTS MARTIAUX – IAM KARATÉ

DU KARATÉ, MAIS PAS SEULEMENT

Du karaté, du maniement d'armes, de la self-défense... Les adhérents d'IAM Karaté ne s'ennuient pas les jours d'entraînement avec Jacky Bastide, fondateur du club en 1999. Titulaire d'un Diplôme d'instructeur fédéral (DIF), ce dernier les initie en effet à un maximum de techniques de combat, « pas vraiment comme dans un club traditionnel, où les mouvements et les ceintures comptent plus que tout ».

Dans le dojo Serge Delvingt, accolé au gymnase, chacun découvre - dans un groupe sans distinction de sexe ni de niveau - le combat à mains nues donc, mais aussi le maniement du « tanto » (sorte de couteau en bois), du « boken » (épée en bois) ou encore du « kali » (bâtons philippins).

L'IAM Karaté offre même un avantage non négligeable : le dojo reste disponible l'été, si bien qu'il n'y a quasiment pas de coupure pour ceux qui veulent pratiquer toute l'année.

Le sport en chiffres

- ▣ 7 associations sportives : présentes et actives, et souvent multidisciplinaires.
- ▣ Plus de 800 licenciés tout sport confondu.
- ▣ 32 500 € de subventions accordées par la commune aux clubs cambiens en 2012, en augmentation régulière.
- ▣ Une dizaine d'équipements mobilisés pour offrir l'accès à un maximum d'activités physiques et sportives.

POUR EN SAVOIR PLUS :
cuk.free.fr/cariboost1

« Ces enseignements ont l'avantage d'être accessibles à tous (garçons ou filles), même si, à Chaingy, les cours sont réservés aux plus de dix ans. Et c'est dans une ambiance familiale que tout le monde progresse ! », précise Jacky Bastide.



1 ASSOCIATION SPORTIVE JUDO CHAINGY

DU JUDO... AU JUJITSU

« Nous allons désormais développer des cours de jujitsu, une autre des disciplines associées au sein de la Fédération française de judo. » Avec cette annonce, Jean-Eric Richard, le président de l'ASJ Chaingy, montre que son club, qui s'apprête à fêter, en 2014, son quarantième anniversaire, est résolument tourné vers l'avenir. Il compte d'ailleurs une très forte majorité de jeunes - en dessous de 12 ans - au sein de ses effectifs. Comme les autres, ils peuvent progresser à leur rythme au sein du club cambien, en passant les ceintures qu'ils souhaitent. « L'encadrement est assuré par Michel Morin, titulaire d'un brevet d'État, ceinture noire

Vous avez dit « EPSC » ?

Un nouvel Espace polyvalent sportif et culturel (EPSC) va voir le jour à compter de l'année 2014, à proximité du stade et de ses équipements actuels.

Au terme de 18 mois de travaux, ce bâtiment construit aux normes BBC (Bâtiment basse consommation) et doté d'une architecture moderne offrira à la commune et à ses habitants - ainsi qu'à des établissements scolaires - la possibilité de développer l'offre et les pratiques des sports en salle. « Car il disposera d'une surface équivalente à deux courts de tennis, précise Fabrice Viginier, adjoint au maire en charge

de l'information, de la jeunesse et du sport : 2000 m² environ qu'il sera possible de scinder en deux parties pouvant recevoir deux activités distinctes. »

Autres vrais « plus » de cet équipement : des locaux complémentaires, accolés à la construction principale, avec club house et vestiaires destinés aux terrains de football et de tennis voisins. Selon Fabrice Viginier, « cet EPSC permettra notamment d'avoir davantage de créneaux à la disposition des associations sportives, culturelles et des établissements scolaires ». Et de poursuivre : « Cet investissement important pour la commune témoigne sa volonté de développer l'offre associative pour les Cambiens. »

3^{ème} dan de judo et 2^{ème} dan de karaté. Il peut par lui-même faire passer toutes les ceintures jusqu'à la marron ! »

Les adultes bénéficient du même encadrement que les plus jeunes et forment davantage un club d'amis que de compétiteurs.

Une ambiance que l'on retrouve chaque année, en juin, à l'occasion de la démonstration de fin d'année devant les familles dans le gymnase. « Un temps fort de la vie du club. »

POUR EN SAVOIR PLUS :
judo-chaingy.monsite-orange.fr

2 CHAINGY TENNIS CLUB

EN ATTENDANT LES NOUVEAUX COURS COUVERTS...

Fort de 75 adhérents, le Chaingy Tennis Club a toutes les raisons de croire en l'avenir. Car, non seulement il compte une cinquantaine de jeunes dans ses rangs, mais il sait qu'il va bénéficier, courant 2014, du nouvel Espace Polyvalent Sportif et Culturel (EPSC, voir en encadré) de la commune. Autrement dit : de nouveaux terrains et de nouveaux créneaux qui ne manqueront pas de renforcer encore l'attractivité du club.

« Nous venons d'ouvrir un défi permanent qui permet à chacun de défier un autre adhérent classé deux à trois places au-dessus de lui », explique le président, Vincent Le Thuaut.

En attendant, les licenciés, de 5 à 65 ans environ, ont de quoi faire : des séances d'entraînement dans le gymnase réparties sur la semaine, un encadrement toujours plus pro (un professeur diplômé d'État et un Assistant moniteur de tennis ou AMT qui recevront bientôt le soutien de deux jeunes du club en cours de formation AMT), des compétitions et de la pratique de loisirs, des tournois organisés par le club lui-même.

Les animations, elles, sont nombreuses, notamment du côté des compétitions de référence, comme l'Open d'Orléans (un billet offert à chaque adhérent) ou même Roland Garros !

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.club.fft.fr/chaingy.tennis.club

3 CHAINGY BASKET

UN EFFECTIF TOUJOURS PLUS GRAND

91 en 2010-2011, 115 en 2011-2012 et 123 licenciés en 2012-2013... Ces quelques chiffres suffisent à démontrer que Chaingy Basket est un club en grande forme. En forme olympique même, puisque dans la foulée des bons résultats des joueuses de l'équipe nationale aux JO de Londres, l'effectif des poussines a reçu le renfort de 18 nouvelles basketteuses !

« Nous avons désormais neuf équipes, dont cinq féminines avec une équipe première en promotion départementale qui pourrait monter encore », se félicite Maxence Boué, le président.

Mais l'attractivité de Chaingy Basket serait également le résultat du « bon état d'esprit véhiculé par les entraîneurs et éducateurs du club ». L'encadrement est en effet assuré par une douzaine de coaches, dont le club travaille à ce qu'ils soient tous formés ou diplômés. Et puis, pour l'ambiance comme pour la performance, il y a aussi quelques rendez-vous incontournables, comme les rencontres

des différents championnats ou encore le tournoi intra-club, créé en 2012 et qui connaîtra sa deuxième édition en juin prochain : « Nous y mixons les effectifs entre petits et grands ; cela attire les familles et plaît aux joueurs ! »

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.chaingybasket.com



1 CHAINGY SPORT NATURE

UNE ASSOCIATION DANS LA COURSE

C'est l'histoire d'un club créé relativement récemment - en 2006 - et qui n'a pas tardé à trouver ses adhérents : « Ils sont une centaine actuellement, selon Sébastien Guillaume, le président et unique coach, titulaire de deux brevets fédéraux en cyclisme et course à pied. Ils sont Cambiens à 80%, mais on en trouve de Beaugency à Sully-sur-Loire ! ».

Affilié à la Fédération française d'athlétisme et à la fédération multisports Ufolep, Chaingy Sport Nature propose un panel d'activités plutôt variées : course à pied, marche nordique, cyclisme et, ponctuellement, raids ou course d'orientation.

Le tout à un tarif plutôt attractif car licence et adhésion hors championnats ne coûtent aux adhérents (de 15 à plus de 65 ans) que 46 €.

Il y a en effet ceux qui pratiquent pour la perte de poids ou pour arrêter de fumer,

ceux qui visent les cinq kilomètres et ceux qui envisagent de courir pendant 24 heures ou de préparer un marathon : tous s'entraînent au bassin des Trois collines récemment éclairé.

« Chacun bénéficie, par son adhésion, d'un plan d'entraînement personnalisé et adapté à son niveau », explique Sébastien Guillaume.

La marche nordique, elle, attire toujours plus de fidèles le jeudi soir et le samedi matin et s'accompagnera bientôt d'orientation, tandis que le cyclisme prend parfois la forme de randos VTT, plutôt à la belle saison. Point commun de toutes ces activités : la nature pardi !

POUR EN SAVOIR PLUS :
chaingysportnature.free.fr

2 SECTIONS FAMILLES RURALES

LA GYM TESTÉE... ET APPROUVÉE

C'est plus d'une demi-douzaine d'activités sportives que propose l'association locale de Familles Rurales. Et ils sont déjà 120 à en profiter. « Sachant que nous offrons également aux Cambiens d'autres activités de loisirs, comme la danse et l'incontournable zumba, en plein essor ! », décrit Liliane Daude, présidente de l'association.

Le sport, pour ne parler que de lui, rassemble donc sept sections et un public davantage motivé par la pratique elle-même que par la compétition.

La gym enfant propose un éveil corporel et ludique aux 3-6 ans et aux 6-9 ans, le mercredi matin. Le stretching tient ses séances d'étirements également le mercredi, pour une assistance exclusivement féminine. Tandis que les cours de TAF (taille-abdos-fessiers) occupent les jeudis soir. La Tonic gym offre, elle, un entretien corporel plus mixte, le vendredi. Et le LIA (« Low impact aerobic ») remplace avantageusement le « Step », complété, par ceux - ou plutôt celles - qui le veulent, par le fitness. Enfin, proposés depuis quatre ans, les cours de tai chi chuan et de chi gong sont assurés par un professeur champion de France !

Aussi, pour ceux qui éprouveraient l'embarras du choix, Familles rurales a tout prévu :

« Nous organisons, fin juin, une « Quinzaine de l'essayage » qui permet d'accéder gratuitement à chaque section pour un aperçu. »

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.famillesrurales.org/loiret

BON À SAVOIR

Impossible de pratiquer des activités physiques et sportives sans équipements adaptés ! C'est pourquoi la commune de Chaingy consacre un budget important à l'entretien et au renouvellement des équipements sportifs.

D'ores et déjà, sont à la disposition des Cambiens :

- 3 terrains de football : un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement (herbe) et un terrain « stabilisé »
- 1 gymnase, doté d'un dojo
- 2 courts de tennis extérieurs
- 1 salle « plurivalente »
- 1 salle polyvalente
- 1 parcours éclairé d'entraînement

Un parc d'équipements prochainement complété par un nouvel Espace polyvalent sportif et culturel (voir page précédente), qui témoigne des ambitions de la commune en terme de développement de la pratique sportive.



La grande cavalcade : un défilé de sportifs !

Cette année, Chaingy Animation organise le défilé du carnaval sous le thème des « Sports » ! Avec la participation des musiques de La Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Ay, venez défiler dans la tenue de votre sport favori ! Footballeurs, judokas, joggeurs ou encore basketteurs seront réunis pour un défilé athlétique... en courant peut-être ?!

La municipalité offrira le verre de l'amitié à la salle polyvalente, à toutes les personnes costumées ou ayant participé à la bataille de confettis, en remerciement de leur contribution et pour terminer joyeusement la journée.


Nous espérons une nombreuse participation d'adultes et d'enfants déguisés, et une foule nombreuse pour les admirer et les encourager.

DIMANCHE 7 AVRIL
RENDEZ-VOUS À 14H30
PARKING DES ÉCOLES



ITINÉRAIRE

Parking des écoles › rue Francine Fontaine
› rue de la Génetraille (à partir du n° 28) › rue du 11 Novembre
› place du Bourg › rue du Château d'eau › avenue de la Mandrille › rue Neuve
› place du Clos de l'Échelle › rue du Genevret › rue du Cas Rouge
› rue des Déportés › et retour à la place du Bourg
où sera brûlée sa majesté carnaval !



Fête des mères
Chaingy Animation rendra hommage aux mamans à l'occasion de la fête des mères, **le dimanche 26 mai à 10h30, place du bourg.**
Une rose sera offerte à chaque maman et un verre de l'amitié sera proposé pour fêter l'évènement à la salle polyvalente

Les Jardins de Chaingy, acteurs de la vie communale



 ILS SERONT À LA FOIRE HORTICOLE ET FLORALE...

Les Jardins de Chaingy vont, comme à leur habitude, participer à la Foire Horticole et Florale du mois de mars en organisant un concours d'art floral pour les adultes et les enfants en lien avec le thème la foire « Vins et gastronomie ». Vous en saurez plus quelques semaines avant la foire !

Chacun pourra venir voter pour sa composition préférée, exposée au Centre Associatif et Culturel dans le merveilleux décor que nous réalisons toujours ! S'il est permis de s'envoyer des fleurs...

 ... ET APPELLENT AUX BÉNÉVOLES !

Cette fête très importante pour notre commune représente beaucoup de travail pour notre association, par la décoration du Centre Associatif et Culturel, l'organisation du concours et la préparation des compositions mises à la vente ce jour-là.

Il nous tient à cœur de participer aux manifestations et d'y impliquer les enfants. Ils sont en général pleins d'idées et leurs parents émerveillés de leurs réalisations. Nous avons d'ailleurs nos fidèles ! Malheureusement, faute de bénévoles nous ne pourrions sans doute plus proposer d'ateliers bricolage-art floral lors de ces évènements.



Les Jardins de Chaingy

Nous profitons donc de cet article pour faire appel aux bénévoles car sans leur soutien, nous ne pourrions pas poursuivre cette activité.

Nous participerons également à la grande cavalcade, un bon moment de détente où les personnes inspirées par les fleurs et la déco peuvent exprimer toute leur créativité et laisser libre cours à leur imagination.

Nous vous rappelons également que notre association accueillera avec plaisir les personnes qui veulent tester un des ateliers, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

ATELIER FLORAL (CATHERINE) :

06 81 80 35 38

ATELIER DÉCO (ADÉLAÏDE) :

07 86 00 19 45



▣ Les fripouilles tout en gourmandise



Pour démarrer l'année, nous avons proposé aux parents des enfants de l'association de venir « trinquer » avec nous le 11 janvier au Centre Associatif et Culturel. Ce fut pour eux l'occasion de faire connaissance avec toutes les assistantes maternelles et de regarder la petite exposition photos que nous leur avons préparée.

Les petites mains se sont ensuite remises au travail pour créer leur couronne afin qu'elle soit prête le jour où nous avons mangé la galette.

Et maintenant à eux de vous raconter.

📡 QUAND LES FRIPOUILLES PRENNENT LA PAROLE

Galette, crêpes... le début d'année c'est plutôt sympa, il y a plein de bonnes choses à manger et comme nous sommes gourmands cela tombe bien !

Mais après tout ça, il faut bien que nous éliminions un peu ; on se donne donc à fond dans la préparation du carnaval prévu le 22 mars : choix du costume, maquillage, quelques friandises pour agrémenter (et oui encore !), petite balade déguisée et bataille de confettis obligatoire pour terminer !

Mine de rien, cela fait un premier trimestre bien rempli et ce n'est pas fini. Nous avons de vrais emplois du temps de ministre, car là, nous ne vous parlons pas des anniversaires qu'il faut fêter et des activités qui nous sont proposées.

Il paraît que nos parents sont débordés... on voit bien qu'ils ne sont pas à notre place ! Quant à nos nounous, elles se plaignent parfois d'être fatiguées, mais n'en croyez rien ! C'est nous les acteurs



dans ces aventures, elles ne sont que spectatrices. Sans nous pour mettre un peu de piment, la vie leur semblerait bien triste.

Nous vous disons à très bientôt, et vous verrez que ce n'est pas si facile la vie d'un enfant !



▣ La compagnie du Ginkgo en projets !



Après une année 2012 riche en émotions pour la Compagnie, une année 2013 pleine d'événements nous attend ! Toujours en participant aux événements de la commune !

Le 13 janvier 2013, animation défi sur le marché de Chaingy. Notre projet de spectacle est lancé !

Si vous avez un défi, petit ou grand, que vous avez relevé ou que vous aimeriez relever ou lancer, n'hésitez pas à nous le communiquer, par mail, téléphone, courrier ou en direct lors de nos différentes activités.

La boîte à défis sera ouverte dans le courant de l'année 2013 et les défis feront partie intégrante de notre nouveau projet.



Notre Assemblée Générale a eu lieu le 15 janvier, l'occasion d'échanger, de faire le bilan et de scruter l'horizon 2013 : le Théâtre à la Carte continue avec deux dates cet hiver, à la salle n° 1 (derrière la salle polyvalente), le 26 janvier et le 16 mars, de 14h30 à 18h.

D'autres dates sont à venir au printemps et seront annoncées par voie d'affichage.

N'oubliez pas notre spectacle le samedi 15 juin, suivi d'une séance Théâtre à la Carte avant l'été le dimanche 16 juin.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt !



Chez nos footballeurs



Beaucoup d'évènements importants depuis le dernier numéro, avec entre autre le Téléthon et l'incontournable venue du Père Noël !

RETOUR SUR LE TÉLÉTHON

L'ECSAF a participé à cet évènement au gymnase avec des jeux ludiques pour tous afin de nous sensibiliser au handicap. Nous avons reçu une grande participation des habitants et nous vous en remercions vivement !

UN NOËL À L'ECSAF

L'ECSAF a organisé le tournoi de Noël le 15 décembre dernier pour la catégorie U7 (5 & 6 ans). C'est aussi avec beaucoup de joie que le club a accueilli ses jeunes joueurs entre 4 et 10 ans pour le traditionnel goûter de Noël.



Comme chaque année le Père Noël n'est pas venu les mains vides et a beaucoup gâté les enfants qui le méritent bien !

Le club remercie les parents et éducateurs qui sont venus nombreux partager ce chaleureux rendez-vous.

AU PREMIER TRIMESTRE 2013

- Samedi 9 février soirée du club (dîner dansant) 20h salle polyvalente de Chaingy
- Jeudi 9 mai journée d'animation toute la journée complexe sportif de Chaingy
- Dimanche 9 juin loto du club (nouveau !) 14h salle des fêtes de Saint-Ay
- Jeudi 27 juin assemblée générale 18h salle des fêtes de Saint-Ay

La soirée du club est un repas convivial suivi d'une soirée dansante jusqu'au bout de la nuit ! Sur réservation et à ne pas manquer!

La journée du club est ouverte à tous. Une occasion de tous se réunir autour de notre sport, parents, enfants ou grands-parents, avec des activités toute la journée (matches, pétanque, cartes...), restauration sur place possible, tout cela dans la bonne humeur ! Venez en famille ou avec vos voisins... enfin venez tous !

PROJECTEUR SUR :

- ☐ Notre équipe U11 (9 et 10 ans) qui monte en 1^{ère} division départementale
- ☐ Notre équipe U13 (11 et 12 ans) qui monte en 2^{ème} division départementale
- ☐ Notre équipe Féminine 2^{ème} de sa poule actuellement

Les animations au Tennis Club de Chaingy



CELA S'EST PASSÉ EN DÉCEMBRE

Les plus jeunes enfants de l'École de Tennis se sont retrouvés le samedi 22 décembre pour une animation de Noël. Sur 3 terrains de mini-tennis et un atelier d'adresse, les

enfants ont présenté à leurs parents leurs acquis après un trimestre de cours. Après le pot de l'amitié, chaque enfant s'est vu remettre une petite surprise de Noël.

LES PROCHAINES ANIMATIONS 2013

- Vacances de pâques : Tournoi pour les enfants de l'École de Tennis
- Mai / juin : Tournoi interne pour les adhérents du club - Finales le 16 juin
- Dimanche 16 juin :

Journée Tennis en Fête
Retrouvez toutes les informations concernant le club sur notre site internet :

<http://www.club.fft.fr/chaingy.tennis.club>



Appel au don



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'UNION DÉPARTEMENTALE DU
DON DU SANG

DIMANCHE 3 MARS

9H30

CENTRE ASSOCIATIF ET CULTUREL

COLLECTE DE SANG

SAMEDI 4 MAI

DE 8H30 À 12H30

SALLE POLYVALENTE

Contact : Geneviève Pellé
pellegenevieve45@gmail.com

Journée du livre et puzzle d'occasion !



Le Secours Populaire de Chaingy organise une vente ouverte à tous « petits et grands », qui permettra de financer des actions d'accès à la culture et aux vacances aux personnes les plus défavorisées.

SAMEDI 23 MARS

DE 9H30 À 17H30

SALLE POLYVALENTE

DON'ACTION 2013

Les billets de tombola (2 € l'unité) seront vendus jusqu'au 13 mars 2013 lors de la permanence de l'antenne du Secours Populaire de Chaingy le mercredi de 15h à 18h.

Cette vente permet de financer le fonctionnement de l'association.

Le tirage national aura lieu le 22 mars 2013 - le premier prix est une Citroën Nemo-Multispace et beaucoup d'autres lots.

Vous pourrez vous connecter sur :
www.donactions.fr

CULTE

La Paroisse



CALENDRIER

- **La messe** : Tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois à 18h30 à l'église de Chaingy.
- Dimanche 10 mars : **Journée Diaconia**
De 10h à 17h - Espace Bénaire de la Chapelle-Saint-Mesmin
- Dimanche 24 mars :
Messe des Rameaux 10h30
Église de Chaingy

PERMANENCES

Tous les samedis matin de 10h30 à 11h30 au presbytère (4 place du bourg Chaingy)

Tél. : 02 38 80 66 25

RESPONSABLE

PÈRE OLIVIER DE SCITIVAUX

SECRETARIAT DU DOYENNÉ OUEST

02 38 43 80 43

doyenne@ml.free.fr

TOUS LES MATINS DE 9H À 12H





☐ Des nouvelles de l'Internet

Cambiens, vous êtes reliés à l'Internet par l'ADSL, mais votre débit n'est pas satisfaisant ou vous êtes parmi les 3 % de cambiens inéligibles à l'ADSL ?

DES SOLUTIONS EXISTENT MAINTENANT !

Pour les particuliers :

Le satellite dont le débit a été multiplié par 5 en 2012, permet d'améliorer votre réception et d'accéder à la télévision :

- 4 offres de prestataires de réception par satellite sont présentes sur la commune, avec divers débits. Les personnes inéligibles peuvent bénéficier d'une subvention d'équipement du Conseil Général du Loiret.
- Pour ceux qui sont plus exigeants (jouer en ligne par exemple), une offre par liaison radio Grand Public est également disponible.

Pour les artisans et industriels de la ZA :

En fonction des besoins :

- Les offres satellites évoquées ci-dessus restent possibles.
- Le SDSL ou liaison symétrique adaptée à la gestion est disponible sous 2 formes :

- la fibre optique du réseau du Conseil Général.

- La liaison radio plus abordable (la capacité devrait passer de 10 à 20 Mo sous quelques mois). Une réunion avec les intéressés a été programmée par la mairie en février.

Il y a donc un choix possible avec bien sûr des abonnements plus ou moins onéreux en fonction du débit retenu, mais en général abordables et comparables aux abonnements classiques.

Une fiche avec les coordonnées de ces prestataires est disponible en mairie et publiée sur le site Web de la commune.

Pour plus d'information, vous pouvez aussi rencontrer en mairie monsieur Lemaire, adjoint chargé de ce dossier.



L'AVENIR

Le plan pour le « très haut débit » (fibre optique pour tous) est en cours de mise en place dans les grandes villes, et sera étendu aux autres zones dont nous faisons partie a priori pour 2020.

Cependant, une phase et un plan intermédiaire de montée au débit à 20 Mo sur le réseau cuivre existant sont en cours de finalisation (pilotage Conseil Général). Les échéanciers ne sont pas encore arrêtés, mais il est raisonnable de penser que cette amélioration serait possible pour 2015.

Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque le projet sera publié.

Erratum : Présence du pizzaioli le mardi de 17h à 21h, au lieu du lundi comme indiqué par erreur sur le bulletin de fin d'année 2012.

☐ Démarchages téléphoniques : soyez vigilants !

Vous êtes régulièrement appelés au téléphone pour vous proposer divers services ou sondages.



Afin de ne pas avoir de mauvaises surprises, nous vous conseillons de prendre les coordonnées de la société qui vous démarche, ainsi que le nom et téléphone de l'interlocuteur ou du commercial sensé vous visiter.

Souvent certains démarcheurs se prétendent mandatés par la commune.

Avant de fixer un rendez-vous, renseignez vous auprès de l'accueil de la mairie (02 38 46 67 10) ou de la police municipale (02 38 46 67 17), car bien souvent nous sommes informés des opérations de prospection sur notre commune.

Lors du premier rendez-vous, ne signez rien. Prenez le temps de réfléchir ou de prendre des conseils auprès de votre entourage, et demandez des devis comparatifs.

Les arguments donnés par les vendeurs peuvent sembler très intéressants, mais il faut toujours vérifier la crédibilité des renseignements.

Ces conseils sont aussi valables pour les démarchages à domicile en porte à porte.



Loire Beauce Encyclopedia



Loire Beauce Encyclopédie

UNE ENCYCLOPÉDIE INTERACTIVE POUR DYNAMISER L'HISTOIRE LOCALE

La création de ce site est née de l'association « Racines Loire Beauce » qui travaille sur l'histoire et le patrimoine du Pays Loire Beauce.

Sa volonté est de mobiliser un maximum d'acteurs locaux (associations, professionnels, collectivités...) qui possèdent, chacun dans leur domaine, des connaissances sur l'identité du Pays Loire Beauce afin de les mettre en commun et de les partager avec la population locale.

La création de cette encyclopédie vivante est un moyen dynamique et interactif de capitaliser et mutualiser l'histoire locale via Internet, technique moderne de stockage et de partage.

Ce site valorise toutes les connaissances existantes sur l'identité du Pays Loire Beauce dont fait partie notre commune : histoire et vie locale, patrimoine, agriculture d'autrefois et actuelle, savoir-faire...

Si l'histoire vous passionne et que vous connaissez des épisodes historiques méritant de figurer sur le site, si vous connaissez des anecdotes locales susceptibles d'intéresser le plus grand nombre, vous pouvez y participer de multiples façons :

- Si vous aimez écrire, venez rejoindre l'équipe de rédaction afin de partager vos connaissances.
- Si vous n'aimez pas écrire mais que vous possédez des textes déjà écrits par des anciens et que vous pensez qu'ils pourraient y figurer ou être publiés, des dessins, des croquis, des photos anciennes envoyez-les-nous.

- Si vous avez des idées de sujets mais que vous ne savez pas bien comment les traiter, écrivez-nous.
- Si vous souhaitez maintenir le fil de la mémoire pour éviter qu'il ne se casse... En un mot si vous voulez contribuer à ce que les générations futures se souviennent... venez participer à ce projet.

Une petite précision : cet échange est bien sûr totalement gratuit que ce soit pour la consultation du site ou le dépôt de témoignage mais vous pouvez, si vous le souhaitez, signer vos articles et mettre vos coordonnées à moins que vous ne préfériez conserver l'anonymat.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, LAISSEZ VOS COORDONNÉES SUR LE RÉPONDEUR VOCAL 09 72 39 01 21 DE FAÇON À CE QUE L'ON VOUS RAPPELLE.

Vous possédez un équidé : **soyez vigilants !**

D'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010 tout détenteur d'équidé(s) domestique(s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant le(s) lieu(x) de stationnement d'équidé(s) dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie.

QUI EST CONSIDÉRÉ COMME DÉTENTEUR D'ÉQUIDÉ ?

Le détenteur d'équidé(s) est une personne physique ou morale responsable d'un ou de plusieurs équidés, propriétaire ou non, à titre permanent ou temporaire, y compris lors d'un marché, d'une exposition, d'une compétition, d'une course ou d'un évènement culturel. Sont concernés les professionnels ou particuliers, propriétaires ou non, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus, à l'exception des cliniques vétérinaires et des transporteurs. Concrètement, il s'agit du responsable d'un lieu où sont stationnés des équidés.

Pour tout renseignement complémentaire, de la documentation est disponible en mairie.





Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur :

www.chaingy.fr dans l'onglet le conseil municipal puis comptes rendus.

Conseil du 4 octobre 2012

AFFILIATION AU « CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL » (CESU)

Depuis mars 2010, la commune est affiliée au Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour le règlement des structures d'accueil de la Petite Enfance (Structure Multi-Accueil et Accueil Périscolaire).

Depuis peu de temps, le CESU peut être utilisé pour le règlement des Accueils de Loisirs pour les enfants de moins de 6 ans. Afin de donner la possibilité aux familles de régler l'Accueil de Loisirs par ce nouveau mode de paiement, le conseil municipal a décidé de s'affilier au CRCESU (Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel) de l'Agence Nationale Services à la personne, en complément des autres structures.

Conseil du 8 novembre 2012

SUBVENTION PROJET MÉDIATION DU COLLÈGE PASTEUR

Les élèves médiateurs existent depuis plusieurs années au Collège Pasteur de La Chapelle-Saint-Mesmin. Il s'agit d'élèves de classe de 3^{ème} qui « encadrent » les élèves de 6^{ème}.

Pour l'année scolaire 2012-2013, ils ont choisi le thème de « la solidarité ». Ils souhaitent matérialiser leur identité par la création d'un logo et de tee-shirts afin d'être mieux identifiés lors de leurs différentes actions.

À ce titre, la Commune de Chaingy a été sollicitée pour une subvention exceptionnelle.

La Commission Finances du 23 Octobre 2012 a émis un avis favorable à cette demande à hauteur de 500 €. Une décision validée par le conseil municipal.

DÉNOMINATION DES VOIES DU LOTISSEMENT DU CLOS DES VIGNES

Le permis de construire pour la réalisation des 33 logements seniors étant délivré, et suite à une réflexion entamée lors du conseil municipal du 20 septembre 2012, les conseillers ont décidé de nommer les voies du lotissement du Clos des Vignes (quartier du Pré Hatton) en leur donnant des noms de cépages :

- Rue du Rayon d'Or
- Rue du Gris Meunier
- Rue de l'Oberlin
- Rue de l'Aurore



Conseil du 18 décembre 2012

NUMÉRO UNIQUE ET RÉFORME DE LA DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

L'article L 441-2-1 du Code de la construction et de l'habitation issu de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions a créé une obligation d'enregistrement, au niveau départemental, de toute demande de logement locatif social.

Les demandeurs ont ainsi la garantie du suivi de leur demande. Ils disposent de l'assurance que leur demande est effectivement prise en compte et, en cas d'attente anormalement longue mesurée par le système d'enregistrement, cette même demande pourra bénéficier d'un examen prioritaire par la commission départementale de médiation.

Le système d'enregistrement des demandes de logement locatif social a fait l'objet d'une réforme importante par la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Un nouveau dispositif informatique d'enregistrement départemental des demandes est mis en place.

Cette réforme a pour objectifs de :

- simplifier les démarches du demandeur de logement,
- améliorer la transparence du processus d'attribution,
- mieux connaître quantitativement et qualitativement les caractéristiques de la demande locative sociale.

Considérant que ce service de proximité visant à faciliter l'accès au logement est de nature à satisfaire les usagers, le conseil municipal a décidé de devenir service enregistreur de toute demande de logement locatif social et de délivrer au demandeur un Numéro Unique départemental, d'utiliser pour ce faire le nouveau système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social, et de signer la convention entre le préfet et les services enregistreurs du

Loiret concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national.

Le fait d'adhérer au système d'enregistrement de la demande de logement locatif social permet à la collectivité d'une part d'avoir accès aux données nominatives relatives aux demandes de logement ayant identifiées la commune de Chaingy quel que soit le lieu d'enregistrement, et d'autre part de proposer à ses administrés un service public de proximité complet, de l'enregistrement à la proposition de logement.

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LE SÉJOUR EN CLASSE DE MER, DE DÉCOUVERTE, DE NEIGE

L'école élémentaire organise cette année deux classes de découverte :

- Mme Collet et Mme Lambour partent à Ingrannes avec leurs 51 élèves de CM2, du 4 au 8 février, pour un séjour sur le thème de « l'Astronomie ».
- Mme Podevin et Mme Cosson partent à Crocq avec leurs 48 élèves de CP, du 20 au 25 mai, pour un séjour sur la « Découverte de l'équitation »

La délibération du Conseil municipal du 23 février 2012 propose le financement par la commune à hauteur de 45 %, par enfant, du montant restant à la charge de la commune et des familles (après participation du Conseil Général) et de 50%, à partir du 2^{ème} enfant, lors d'une fratrie, des séjours en classe de mer, de découverte ou de neige.

Ainsi, la commune participe cette année à hauteur de 9 262,05 € pour l'ensemble des élèves partant en classe de découverte. Soit un total de 95 enfants subventionnés à hauteur de 45 % et 4 enfants (fratrie) subventionnés à hauteur de 50 %.

La participation de 55 % ou de 50 % dans le cas de fratrie reste à la charge des familles.

Enfin, les enfants habitant la commune non scolarisés à Chaingy pourront bénéficier pour un séjour en classe de mer, de découverte, de neige, d'une participation communale de 45% du montant restant à la charge de la commune et des familles, sous réserve de ne pas être déjà partis durant leur scolarité.

